

Iris Zimmermann

Peintre- illustratrice

16 crech run  
22820 Plougrescant

Aquarelle - Dessin  
Graphisme - Infographie  
Illustration  
d'Architecture

iriszim2@gmail.com

06.77.99.21.18

COURS  
D'AQUARELLE  
aux  
Gîtes de Kerzont

Mai 2023

Chez  
Martine Van Eynde  
Gîtes de Kerzont

1 Kerzont - 22450 COATREVEN  
kerzont.hebergement@gmail.com  
Tel : 06 23 68 90 81

## INITIATION AQUARELLE

Adultes et enfants à partir de 12 ans

Stage de 3 matinées du mardi au jeudi

Du mardi 23 au jeudi 25  
mai 2023

de 10h à 12h

Tarif: 150€ / personne

Matériel artistique nécessaire à l'initiation fourni

Curiosité et bonne humeur sont seules nécessaires  
Petit groupe de moins de 10 personnes

*Hors stage:* Possibilité d'autres cours «à la carte» l'après-midi sur demande préalable.  
Cours particulier, à deux ou petits groupes (familial, amis, entreprise). 50€/personne/2h

### • Inscriptions

Versement d'un acompte de 50%, par chèque à l'ordre d'Iris Zimmermann, (à envoyer à Martine Van Eynde aux Gîtes de Kerzont qui centralise les réservations, elle les remettra à Iris Zimmermann avant le début du stage), ou par virement (coordonnées ci-dessous).

T. V. A non applicable selon l'article 293b du code général des impôts.

Inscrite à la Maison des Artistes / N° de Siret: 431 687 656 000 48. / Code APE: 9003A

Références Règlement Virement: IBAN: FR76 3000 3022 1900 0503 5558 607 code BIC: SOGEFRPP

## Où?

Les cours et stage d'aquarelle se dérouleront en intérieur, dans une grande salle prévue à cet effet par Martine Van Eynde aux gîtes de Kerzont (Et si les conditions météo et le niveau d'aisance des stagiaires le permettent, des séances en plein air dans les jardins des gîtes pourront être envisagées).

## Déroulement des cours

- Présentation théorique rapide du médium
- Exercices pratiques pas à pas pour découvrir la magie de l'aquarelle sans difficultés: interactions pigments/ eau/ papier/ pinceaux

Notions abordées au cours de ces exercices:

Usage du matériel, techniques sèche et humide, diffusion, superpositions, mélanges colorés, contrastes et valeurs, observation, entre autres.

- Réalisations guidées pas à pas d'aquarelles d'après sujets proposés

## Pour qui ?

Pour débutants  
ou pour qui souhaite revoir les bases  
Ouverts à toutes et tous!

Pour participer il suffit:

- de pouvoir tenir un pinceau
- d'avoir envie de découvrir
- d'être curieux
- d'avoir l'humeur conviviale

...et c'est tout!

(Aucun pré-requis en dessin ou peinture n'est nécessaire pour participer au stage)

## Avec Iris



- Diplômée Beaux-Arts de Versailles
  - Illustratrice d'architecture spécialisée en aquarelle pendant plus de 15 ans
  - Plans et vues aériennes à l'aquarelle
- Stage et cours d'aquarelle depuis 2017 pour enfants et adultes.

- Entre terre et mer , partage du temps. A Plougrescant, je donne des cours d'aquarelle adultes et enfants depuis quelques années, pour mon plus grand plaisir. En voilier le reste du temps...
- J'aime transmettre et guider vers les mystères de la magie de l'aquarelle pour les rendre simples et accessibles à tous.
- Je peins à l'aquarelle au fil de mes inspirations, de voyage, issues de la nature qui m'entoure et m'émerveille: paysages, végétaux, fleurs, fruits, ambiances et lumières de terres et bords de mer, de Bretagne nord, et de tant d'ailleurs...



## CONDITIONS GENERALES

(similaires à celles des gîtes de Kerzont où se déroulera le stage)

**Article 1** - Ce contrat concerne la réservation d'un cours ou d'une place au stage d'aquarelle précédemment décrit, qui aura lieu au 1 Kerzont – 22 450 COATREVEN.

**Article 2** - conclusion du contrat : La réservation au stage d'aquarelle devient effective dès lors que le participant aura fait parvenir à Martine Van Eynde qui le collecte pour Iris Zimmermann un acompte de 50 % du montant total du stage, par chèque à l'ordre d'Iris Zimmermann. (Dans le contexte sanitaire actuel et pour faciliter l'organisation cet acompte ne sera pas encaissé avant le début du stage).

**Article 3** - Garantie remboursement COVID-19 :

Iris Zimmermann s'engage à rembourser l'acompte versé pour la réservation du stage :

-Si le participant inscrit est dans l'impossibilité de se rendre sur le lieu de la location en raison des dispositions réglementaires mises en place par l'Etat liées à la lutte contre le Covid 19 (confinement, isolement, interdiction de déplacement, etc.).

-Si Iris Zimmermann est dans l'obligation de renoncer à l'organisation de son stage d'aquarelle en raison des dispositions réglementaires mises en place par l'Etat liées à la lutte contre le Covid 19 (conditions sanitaires, interdiction de louer, etc.).

Cette clause ne s'applique pas en revanche aux autres motifs d'empêchement que le participant inscrit pourrait invoquer (plages et restaurants ou autres sites fermés, inquiétude personnelle, etc...). Le cas échéant, les conditions de l'article 4 s'appliquent.

**Article 4** – Autres cas d'annulation par le participant inscrit:

Toute annulation doit être notifiée à Martine Van Heynde, des gîtes de Kerzont, qui centralise les réservations.

a) Annulation avant l'arrivée au stage : l'acompte reste acquis à Iris Zimmermann. Celle-ci pourra demander le solde du montant du stage, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue de début du stage.

Si le participant inscrit ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date du début de stage indiquée en p. 1 , le présent contrat devient nul et Iris Zimmermann peut disposer de la place au stage ou au cours. L'acompte reste également acquis à Iris Zimmermann qui demandera le solde du stage dû.

b) Si le stage est écourté, le prix du stage reste acquis à Iris Zimmermann. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

**Article 5**- Autres cas d'annulation par Iris Zimmermann : celle-ci reverse au participant inscrit l'intégralité des sommes versées par avance.

**Article 6** - Arrivée : Le participant inscrit doit se présenter le jour et l'heure précisés en page1. En cas d'arrivée tardive ou différée, le participant inscrit doit prévenir Iris Zimmermann avant le début du stage.

**Article 7** - Règlement du solde : Le solde du stage est versé à l'entrée dans les lieux.

**Article 8**- Litiges : Toute réclamation relative au stage ou cours sera traitée par le Tribunal compétent.

---

T. V. A non applicable selon l'article 293b du code général des impôts.

Inscrite à la Maison des Artistes / N° de Siret: 431 687 656 000 48. / Code APE: 9003A

Références Règlement Virement: IBAN: FR76 3000 3022 1900 0503 5558 607 code BIC: SOGEFRPP